

Le 04/12/2025

Pour vous renseigner

CENTRE DE GESTION DES RETRAITES
DDFIP DE LA HAUTE-VIENNE
87043 LIMOGES CEDEX
SIRET : 13001294100493
retraitesdeletat.gouv.fr
09 70 82 33 35
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

CENTRE DE GESTION DES RETRAITES
87043 LIMOGES CEDEX

Références

NIR : 2 63 05 49 007 082 31

MME DOGUET BLANDINE

Je vous prie de trouver votre bulletin de pension pour la période mentionnée en en-tête de ce document (hors rappels ou mois incomplet).

Vos bulletins et votre attestation fiscale sont disponibles sur votre espace personnel ENSAP (<https://ensap.gouv.fr>), rubrique « ma pension ».

Période	Nature de la pension	Numéro	Total brut	Total net
01/11/2025 au 30/11/2025	CIVILE PERSONNELLE	3111023021808Y	2 098,61	1 851,50
Totaux			2 098,61	1 851,50

Nouveauté : taux de prélèvement à la source individualisé

Votre montant de pension peut évoluer ce mois-ci en raison du changement éventuel de votre taux de prélèvement à la source par la prise en compte du taux individualisé au lieu, jusqu'à présent, du taux du foyer. Ce changement ne modifie pas le montant global d'impôt dû par le couple mais uniquement sa répartition entre les deux membres du foyer.

Une complémentaire santé facultative pour les retraités

La réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique de l'État entre progressivement en vigueur à compter du 1er janvier 2025. Les retraités de la fonction publique de l'État qui le souhaitent peuvent adhérer au contrat collectif santé mis en place par leur dernier employeur public. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.fonction-publique.gouv.fr/etre-agent-public/ma-protection-sociale/une-complementaire-sante-facultative-pour-les-retraites-de-la-fonction-publique-de-letat>.

DANS VOTRE INTÉRÊT, CONSERVEZ CE DOCUMENT

Le calendrier des paiements est à votre disposition sur le site retraitesdeletat.gouv.fr

MME DOGUET BLANDINE

Nature de la pension	Numéro	Payée par virement bancaire
CIVILE PERSONNELLE	3111023021808Y	FR7630066103770002017751027

LIBELLÉS	+	-
PENSION PRINCIPALE RETRAITE PERSONNELLE (MT BRUT)	1 763,35	
MAJORATION POUR ENFANTS	264,50	
SUPPLEMENT PENSION N.B.I.	24,09	
INDEMNITE MENSUELLE DE TECHNICITE	46,67	
RETENUE C.R.D.S AU TAUX DE 0,5%		10,49
RETENUE C.S.G. DEDUCTIBLE AU TAUX DE 3,8%		79,75
COTISATION MUTUALISTE DU 01/11/2025 AU 30/11/2025		136,68
IMPÔT SUR LE REVENU PRÉLEVÉ À LA SOURCE		20,19
	Total +	Total -
	2 098,61	247,11
	MONTANT NET SOCIAL	
	2 008,37	
	MONTANT NET VERSE	
	1 851,50	
MONTANT IMPOSABLE	2 018,86	
Taux de l'impôt sur le revenu prélevé à la source	1,00	
Nature du taux	Taux personnalisé	

DANS VOTRE INTÉRÊT, CONSERVEZ CE DOCUMENT

Le calendrier des paiements est à votre disposition sur le site retraitesdeletat.gouv.fr